

Le Président Directeur Général

Roissy, le 27 mars 2008
P. 061

Messieurs,

Comme je m'y étais engagé lors de notre dernière rencontre, je vous transmets ci-joint un document assez précis permettant d'entrer rapidement dans nos discussions et, je l'espère, d'être efficaces dans les délais courts dont nous disposons.

Ce document comporte deux parties : d'une part un texte qui fixe les orientations stratégiques qu'entend proposer à Alitalia le Groupe Air France-KLM ainsi que la philosophie générale des mesures sociales qui pourraient accompagner la mise en œuvre du plan industriel, et d'autre part un projet d'accord plus technique ayant vocation à formaliser nos engagements mutuels et pouvant ultérieurement servir de support dans nos demandes à l'administration italienne de l'emploi.

En vous transmettant ces documents je tiens à vous préciser les points suivants :

1. Le plan industriel dans ses diverses composantes (programme, flotte, cargo, périmètre de réintégration d'AZ Servizi,...) est construit avec le seul objectif de permettre à Alitalia de renouer avec le cercle vertueux de la croissance rentable et donc de rétablir les bases d'un développement futur ambitieux. J'ai, au cours de notre dernière réunion, fait des propositions au-delà desquelles je ne peux aller sans remettre en cause les fondements mêmes de mon projet pour Alitalia.
2. Les mesures sociales d'accompagnement du plan industriel sont construites pour limiter les situations les plus difficiles de licenciement et offrir à chacun un « filet de sécurité ». Ceci explique l'utilisation faite des retraites et préretraites. Cette démarche est évidemment exigeante car elle implique des mobilités professionnelles, des formations, des changements de qualification qui devront être gérés progressivement pendant la durée du plan.

.../...

2.

3. Bien évidemment, les mesures sociales devront être précisément définies à la fin dans leurs procédures d'application et dans leurs conditions financières. Ce sera l'objet des négociations particulières qui devront s'engager pour chacune des catégories de personnel.

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Cyril SPINETTA